Gel de terres pour la campagne 1995-1996 : régime de soutien aux producteurs de cultures arables

1994/0223(CNS) - 14/11/1994

La politique de "mise en jachère" a été l'une des réussites de la Politique agricole commune en termes de contribution à la réalisation d'un équilibre sur le marché. Cela signifie que les stocks d'intervention ont considérablement diminué. La commission a dès lors approuvé une proposition de la Commission européenne visant à réduire de 15% à 13%, pour la campagne de commercialisation 1995/96, le pourcentage de terres arables que les producteurs doivent mettre en jachère, afin d'atteindre un meilleur équilibre entre la production et la demande potentielle. Toutefois, les membres ont fait part de leurs craintes que les prévisions soient erronées et ils ont souligné la nature provisoire de la mesure.